

Rapport du Président

Séance Publique des jeudi 11
et vendredi 12 décembre 2008

Service instructeur
Médiathèque Départementale

7^{ème} **Commission**
N° CG-2008-5-7-2

Service consulté

BUDGET PRIMITIF 2009
MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE
POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Résumé : Le budget consacré aux différentes missions de la Médiathèque Départementale en 2009 s'élève à 3 077 650 € en Autorisations de Programme et à 843 954 € en Crédits de Paiement (716 304 € au titre du fonctionnement et 127 650 € en investissement), soit une diminution en Crédits de paiement de 17,80 % par rapport au budget primitif 2008. Les recettes quant à elles sont évaluées à 7 900 €.

Ce budget prévoit la mise en application du schéma de réorganisation et de développement de la lecture publique adopté en 2003. Il intègre notamment :

- ☞ les études pour le projet de Médiathèque du Sundgau,
- ☞ l'aide à la création ou à la modernisation des bibliothèques,
- ☞ la mise en œuvre des missions confiées à la médiathèque départementale par rapport aux publics particuliers ou empêchés,
- ☞ la participation aux dépenses de fonctionnement des médiathèques du Val d'Argent, du Pays de Thann et du Pays de Rouffach,
- ☞ la poursuite des missions traditionnelles avec la gestion des collections et leur mise en valeur, la desserte, l'action culturelle et la formation.

Je vous propose d'envisager dans le présent rapport les actions et les crédits relatifs à cette politique, détaillés dans les paragraphes suivants :

1. Acquisition et prêt de documents (Programme D632)
2. Mise en œuvre du site secondaire de la Médiathèque Départementale (Programme D132).
3. Aide aux bibliothèques et médiathèques du réseau départemental, aux bibliothèques d'hôpitaux ou de maison de retraite, aux associations (Programmes D232 et D732)
4. Formation – action culturelle (Programmes D132 et D632).
5. Frais de fonctionnement de la Médiathèque Départementale (Programme D632).

1. Acquisition et prêt de documents (D632) : 468 400 € en Crédits de fonctionnement sur opérations nouvelles.

N° D'OPERATION ET LIBELLE	TOTAL CREDITS FONCTIONNEMENT 2009 / OPERATIONS NOUVELLES
2009-D632-13350-1 Acquisition de livres	342 900 €
2009-D632-200-1 Acquisition de périodiques	10 000 €
2009-D632-196-1 Acquisition de documents sonores	40 000 €
2009-D632-198-1 Acquisition de documents audiovisuels	32 400 €
2009-D632-13348-1 Fournitures pour la discothèque	3 800 €
2009-D632-205-1 Fournitures pour la vidéothèque	600 €
2009-D632-13360-1 Prestation de reliure	35 700 €
2009-D632-202-1 Fournitures de reliure	3 000 €
TOTAUX	468 400 €

N° D'OPERATION ET LIBELLE	TOTAL RECETTES 2009
2009-D632-1371-1 Remboursement de documents	2 000 €
2009-D632-13773-1 Participation du Centre National du Livre	4 800 €
2009-D632-13774-1 Avoirs sur factures	100 €
TOTAUX	6 900 €

26 794 documents dont 21 493 livres, 1 733 périodiques, 2 539 CD, 1 029 DVD ont été acquis et mis à l'inventaire entre le 1^{er} janvier et le 20 octobre 2008, pour un montant de 238 900 € pour les livres, et de 57 800 € pour les documents audiovisuels et les périodiques.

Pour l'année 2009, un crédit équivalent à 468 400 € est demandé, soit 429 700 € pour l'acquisition des documents et 38 700 € pour leur équipement.

Ce crédit doit permettre d'acquérir les documents nécessaires pour répondre à la demande du public et des bibliothèques du réseau.

2. Mise en œuvre du site secondaire de la Médiathèque Départementale (D132) :

- ⌘ 2 870 000 € en Autorisation de Programme sur opération ancienne
- ⌘ 70 000 € en Crédits de Paiement sur opération ancienne

N° D'OPERATION ET LIBELLE	AP/ OPERATION ANCIENNE	TOTAL CREDITS PAIEMENTS 2009/ OPERATION ANCIENNE
2007-D132-648-1 Médiathèque du Sundgau	2 870 000 €	70 000 €
TOTAUX	2 870 000 €	70 000 €

Ce projet de médiathèque, à la fois site secondaire de la Médiathèque Départementale et établissement ouvert au public de l'ensemble du Sundgau, fait actuellement l'objet d'une étude de programmation architecturale pour l'implantation de cette médiathèque sur l'emplacement de l'ancien collège d'Altkirch. Les conclusions de l'étude de programmation seront remises fin 2008. Le montant des crédits nécessaires sera alors précisé.

Dans l'immédiat, et afin de ne pas retarder encore la réalisation de cette opération, il est proposé

- de réinscrire 2 870 000 € en Autorisation de Programme (1 870 000 € inscrits précédemment ayant été supprimés)
- d'inscrire 70 000 € en Crédits de paiement en vue de l'organisation du concours pour le recrutement du maître d'œuvre.

3. Aide aux bibliothèques et médiathèques du réseau départemental, aux bibliothèques d'hôpitaux ou de maisons de retraite et aux associations :

- ⌘ 200 000 € en Autorisation de Programme (D232) et 150 600 € en Autorisation d'Engagement (D732),
- ⌘ 50 000 € en Crédits de Paiement (D232) et 150 600 € en Crédits de Fonctionnement (D732).

Investissement

N° D'OPERATION ET LIBELLE	AP/ OPERATIONS NOUVELLES	CP/ OPERATIONS ANCIENNES	CP/ OPERATIONS NOUVELLES	TOTAL CREDITS PAIEMENTS 2009
2009-D232-217-1 Programme d'aide à la création et à l'extension de bibliothèques municipales ou intercommunales	200 000 €	19 030 €	26 346 €	45 376 €
2009-D232-218-1 Programme d'aide aux bibliothèques d'hôpitaux ou de maisons de retraite		4 624 €		4 624 €
TOTAUX	200 000 €	23 654 €	26 346 €	50 000€

Fonctionnement

N° D'OPERATION ET LIBELLE	AE/ OPERATIONS ANCIENNES	AE/ OPERAT NOUVEL.	TOTAL AE	CF/ OPERATIONS ANCIENNES	CF/ OPERAT NOUV.	TOTAL CF 2009
2009-D732-210-1 Programme d'aide au fonctionnement de médiathèques de bassins de vie	145 400 €		145 400 €	145 400 €		145 400 €
2009-D732-211-1 Associations des Donneurs de Voix		5 200 €	5 200 €		5 200 €	5 200 €
TOTAUX	145 400 €	5 200 €	150 600 €	145 400 €	5 200 €	150 600 €

Investissement

Programme d'aide à la création et à l'extension de bibliothèques municipales ou intercommunales (D232)

- ↪ 200 000 € en Autorisations de Programme sur opérations nouvelles,
- ↪ 45 376 € en Crédits de Paiement, dont 19 030 € sur des opérations anciennes et 26 346 € sur des opérations nouvelles.

L'une des missions des bibliothèques départementales est d'aider les communes et les EPCI à créer et à faire fonctionner des bibliothèques, disposition reprise dans le Schéma de réorganisation et de développement de la lecture publique adopté par notre assemblée en 2003. Pour les travaux de construction/réhabilitation, ainsi que pour l'équipement des bibliothèques en mobilier spécifique et en informatique documentaire, de gestion et d'accès à Internet, l'inscription de 200 000 € en Autorisation de Programme et 45 376 € en Crédits de Paiement est demandée.

Deux projets sont actuellement en cours de paiement : Bartenheim et Ranspach-le-Haut et au moins deux autres seront réalisés courant 2009 : Lautenbach et Orbey.

Fonctionnement

Programme d'aide au fonctionnement de médiathèques de bassins de vie (D732)

- ↪ 145 400 € en Autorisation d'Engagement et en Crédits de Fonctionnement sur opérations anciennes.

Conformément au programme "médiathèques de bassins de vie" du schéma de lecture publique, la signature de conventions de partenariat avec trois médiathèques entraîne la prise en charge d'une partie des frais de personnel à hauteur de

- ↪ 30 % sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008 et 20 % sur le deuxième semestre pour la médiathèque du Pays de Thann (10 postes),
 - ↪ 30 % pour la médiathèque du Pays de Rouffach (4 postes),
 - ↪ 20 % pour la Médiathèque du Val d'Argent (5 postes),
- soit un total pour l'année 2009 de 145 400 € en crédits de fonctionnement.

Investissement

Programme d'aide aux bibliothèques d'hôpitaux ou de maisons de retraite (D232)

- ↪ 4 624 € en Crédits de Paiement sur opérations anciennes.

A la suite de la réflexion menée en partenariat avec la direction de la solidarité autour du Schéma Gérontologique Départemental, et conformément aux missions assignées à la Médiathèque Départementale par rapport aux publics empêchés, il est proposé de

poursuivre le soutien à la mise en service de bibliothèques dans les hôpitaux et les établissements pour personnes âgées. Le projet du Centre Hospitalier de Rouffach actuellement en cours, nécessite pour 2009 l'inscription de 4 624 € en Crédits de Paiement.

Fonctionnement

Associations de donneurs de voix (D732)

⌘ **5 200 € en Autorisation d'Engagement et en Crédits de Fonctionnement sur opérations nouvelles.**

Par ailleurs un crédit de 5 200 € est demandé au titre de l'aide au fonctionnement des associations pour les deux associations de donneurs de voix au profit des aveugles et mal-voyants de Colmar et de Mulhouse.

En résumé, en 2009, sont sollicitées :

Au titre de l'aide à l'investissement, une inscription de :

⌘ 2 870 000 € (D132) en Autorisation de Programme et de 70 000 € (D132) en Crédit de Paiement pour la médiathèque du Sundgau, équipement départemental sous maîtrise d'ouvrage départementale, en partie ouvert au public du secteur, conformément au plan lecture de juin 2003 ;

⌘ 200 000 € (D232) en Autorisation de Programme et de 45 376 € (D232) en Crédit de Paiement pour faire face aux demandes de création et d'informatisation de bibliothèques municipales et intercommunales, selon les dispositions de 1999, reprises dans le plan lecture de juin 2003 ;

⌘ 4 624 € (D232) en Crédit de Paiement pour la réalisation de la bibliothèque du Centre Hospitalier de Rouffach.

Au titre de l'aide au fonctionnement, une inscription de :

⌘ 145 400 € (D732) en Autorisation d'Engagement et en Crédit de Fonctionnement pour le fonctionnement des Médiathèques de Bassins de vie du Val d'Argent, du Pays de Thann et du Pays de Rouffach ;

⌘ 5 200 € (D732) en Autorisation d'Engagement et en Crédit de Fonctionnement pour le fonctionnement des Associations des Donneurs de Voix de Colmar et de Mulhouse.

4. Formation – action culturelle : 7 650 € en Autorisation de Programme et en Crédits de Paiement (D132) sur opérations nouvelles, et 81 500 € en Crédits de Fonctionnement (D632) sur opérations nouvelles.

Investissement

N° D'OPERATION ET LIBELLE	AP/ OPERATIONS NOUVELLES.	TOTAL CP/OPERATIONS NOUVELLES 2009
2009-D132-649-1 Action culturelle	7 650 €	7 650 €
TOTAL	7 650 €	7 650 €

Fonctionnement

N° D'OPERATION ET LIBELLE	TOTAL CREDITS FONCTIONNEMENT 2009 / OPERATIONS NOUVELLES
2009-D632-206-1 Formation rémunération	2 200 €
2009-D632-13354-1 Formation rémunération organisme	15 300 €
2009-D632-203-1 Acquisition petit matériel animation	500 €
2009-D632-209-1 Acquisition de sacs et autres documents	3 500 €
2009-D632-13351-1 Location matériel animation	500 €
2009-D632-13355 -1 Prestation d'animation	27 000 €
2009-D632-13356-1 Publicité animation	4 500 €
2009-D632-13357-1 Frais de réception	1 000 €
2009-D632-13358-1 Travaux de graphisme	26 500 €
2009-D632-13361-1 SACEM	500 €
TOTAUX	81 500 €

N° D'OPERATION ET LIBELLE	TOTAL RECETTES 2009
2009-D632-212-1 Location d'exposition et de grilles d'exposition	1 000 €
TOTAL	1 000 €

Formation des bibliothécaires du réseau (D632) : 17 500 € en Crédits de Fonctionnement sur opérations nouvelles.

En 2008 : 17 200 € ont été affectés à la rémunération d'intervenants spécialisés pour la formation continue des animateurs de bibliothèques du réseau.

Au 20 octobre 2008, 270 stagiaires ont été accueillis à 30,5 jours de formation, consacrés à la gestion des bibliothèques et de leurs collections ainsi qu'à leur informatisation et à leur évaluation, à la création et à l'animation de bibliothèques pour publics spécifiques, à la connaissance de genres littéraires ou musicaux particuliers, à l'action culturelle en bibliothèque.

Du fait du développement des formations en interne et de l'investissement des agents de la médiathèque, les crédits concernant le secteur formation restent stables en 2009.

Action culturelle : 7 650 € en Autorisation de Programme et en Crédits de Paiement (D132) sur opérations nouvelles et 64 000 € en Crédit de Fonctionnement (D632) sur opérations nouvelles.

La Médiathèque Départementale a poursuivi ses actions d'animation autour de la lecture, en partenariat avec les bibliothèques du réseau.

Les expositions itinérantes :

En 2008, 10 kamishibai (théâtre en bois) avec 13 histoires ainsi que 5 expositions ayant pour titre « Le climat », « Le loup », « Sida : savoir, c'est déjà lutter », « Biodiversité, vitale et fragile » et « L'ours polaire et l'explorateur », ont été acquis. Le matériel audio de la discothèque a également été renouvelé.

Durant la période du 1^{er} janvier au 20 octobre 2008 : 37 expositions ont été prêtées à 27 bibliothèques municipales et médiathèques, 16 établissements scolaires, 5 associations, 3 relais d'assistantes maternelles et 3 établissements d'hébergement pour personnes âgées.

En 2009, l'acquisition de 3 à 4 nouvelles expositions et le renouvellement d'une partie du matériel permettront de maintenir le niveau de cette prestation très appréciée des bibliothèques et des établissements scolaires.

L'action culturelle :

Eléments de bilan 2008 :

Les grandes manifestations départementales annuelles :

Les saveurs musicales ont convié cette année 1120 spectateurs, pour 10 concerts dont 5 en maisons de retraite et 5 en bibliothèques municipales de petites communes.

Le rendez-vous des nouvelles du 25 mars au 4 avril, 394 personnes se sont retrouvées dans 12 communes du département pour participer à des ateliers d'écriture organisés dans les collèges, rencontrer 4 auteurs de nouvelles, écouter des textes lus par des comédiens et échanger avec les écrivains.

Par ailleurs, le concours d'écriture de nouvelles qui a lieu tous les 2 ans a permis cette année encore de faire la promotion de cette manifestation ainsi que celle du Conseil Général au sein et hors du département.

A l'occasion de l'édition 2008, ce ne sont pas moins de 200 nouvelles qui ont été réceptionnées, elles nous sont parvenues de toutes les régions françaises, mais également des Etats Unis, de Belgique et de Suisse.

Il est à souligner que plusieurs participants primés lors des éditions précédentes ont été publiés, comme Yves Lériadec, Eric Fouassier ou Viviane Faudi-Khourdifi.

Le festival de la bande dessinée du 02 au 06 juin, le « 68 fait des bulles » a choisi pour thème pour sa 3^{ème} édition : l'adaptation littéraire. Au cours de cette semaine, 2 auteurs de BD ont retrouvé 325 personnes dans 9 établissements scolaires et bibliothèques.

Organisation d'un colloque international les 22 et 23 septembre

En partenariat avec ses collègues de Biblio3 (groupe de coopération transfrontalière des bibliothèques du Rhin Supérieur), la Médiathèque Départementale a proposé 2 journées de rencontres internationales pour aborder la question de l'élargissement et de la fidélisation des publics.

Des sociologues allemands et français ont présenté leurs travaux sur les publics présents et potentiels des bibliothèques et des collègues suisses, allemands, néerlandais et polonais ont témoigné de leur expérience. 150 participants originaires de la région mais aussi d'autres régions françaises, de Suisse, d'Allemagne et du Luxembourg ont pu débattre de cette thématique avec les intervenants.

Gribouille la fripouille ou le livre dans tous ses états : pour cette année, la médiathèque départementale a proposé un spectacle de marionnettes à destination des enfants. 5 communes ont reçu ce spectacle durant la période du 1^{er} au 29 octobre.

Les Belles Etrangères : manifestation organisée en partenariat avec le Centre National du Livre au Ministère de la Culture qui permet d'accueillir chaque année des écrivains étrangers, invités par la France.

Après l'Algérie, la Russie, la Roumanie, la Nouvelle-Zélande et le Liban, le pays invité en 2008 est l'Autriche. Durant la période du 12 au 21 novembre, 12 communes accueilleront des écrivains, des concerts, du théâtre ou une projection de film documentaire.

Actions de terrain

Des actions de terrain sont toujours menées en partenariat avec la Direction de la Solidarité auprès d'enfants tout petits issus de milieux où le livre et la culture sont absents.

L'action auprès des publics particuliers, telle qu'elle est envisagée dans le plan lecture publique, est engagée auprès des publics âgés, une bibliothèque a été créée et une deuxième est en cours de création.

Par ailleurs, la Médiathèque Départementale a répondu aux sollicitations des bibliothèques du réseau en apportant son soutien logistique à l'animation.

Salon du livre de Colmar

Comme les années précédentes, la Médiathèque Départementale est présente au Salon du Livre de Colmar avec un médiabus et propose au public différentes animations et expositions sur le thème de la nuit.

Projets pour 2009

Les temps forts de l'action culturelle seront proposés en février, mars, avril, juin, octobre et novembre :

- Les Saveurs musicales du 03 au 07 février seront consacrées aux musiques et chants bretons et celtiques avec des conférences musicales sur ce thème ;
- Le rendez-vous des nouvelles "d'ici et d'ailleurs" programmé en mars/avril ;
- Le festival de la bande dessinée aura lieu début juin et sera consacré à la jeunesse avec pour thème « Quoi de neuf dans la bande dessinée jeunesse ? » ;
- Un spectacle de musique et petites saynètes en direction du public « jeunesse » est prévu début octobre ;
- Les Belles Etrangères, en novembre ;

Toutes ces manifestations sont programmées dans des petites communes et des maisons de retraite conformément aux objectifs de décentralisation de l'action culturelle du Conseil Général.

- Participation au salon du livre à Colmar en novembre.

Communication

Des frais de réalisation et d'impression de documents d'information sont liés aux activités d'animation, de prêt et de formation.

5. Frais de fonctionnement de la Médiathèque Départementale (D632) : 15 804 € en Crédits de Fonctionnement sur opérations nouvelles.

N° D'OPERATION ET LIBELLE	TOTAL CREDITS FONCTIONNEMENT/ OPERATIONS NOUVELLES 2009
2009-D632-204-1 Périodiques professionnels	3 500 €
2009-D632-208-1 Frais insertion appels d'offres	3 304 €
2009-D632-13352-1 Documentation technique informatique	9 000 €
TOTAUX	15 804 €

Ces frais comprennent les frais d'abonnements à des bases de données bibliographiques, de fournitures diverses ainsi que les frais de publication et d'insertion pour le renouvellement des marchés de fournitures.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

Décision de principe

de bien vouloir m'autoriser à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces actions.

Inscription budgétaire

d'inscrire, au titre du Budget Primitif 2009, les crédits suivants :

- **2 877 650 €** en Autorisations de Programme (**Programme D132**)
- **200 000 €** en Autorisation de Programme (**Programme D232**)
- **843 954 €** en Crédits de Paiement dont
 - **77 650 €** pour l'investissement (**Programme D132**)
 - **50 000 €** pour l'investissement (**Programme D232**)
 - **150 600 €** pour le fonctionnement (**Programme D732**)
 - **565 704 €** pour le fonctionnement (**Programme D632**)
- **7 900 €** au titre des recettes

Ces inscriptions budgétaires sont ventilées dans des différentes opérations conformément au tableau financier joint en annexe.

Délégation à la Commission Permanente

Je vous prie de bien vouloir donner délégation à la Commission Permanente :

- pour l'affectation des crédits concernant l'aide aux bibliothèques municipales ou intercommunales, aux bibliothèques d'hôpitaux ou de maisons de retraite et aux associations.

- pour l'examen des conventions ou avenants à signer avec nos partenaires dans le cadre de l'aide aux médiathèques de bassin de vie, aux bibliothèques municipales ou intercommunales, aux bibliothèques d'hôpitaux ou de maisons de retraite et aux associations.
- pour l'affectation des autorisations de programme votées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER